

PAT de Dijon Métropole

PAT de Dijon Métropole

Date de la dernière actualisation : 24/09/2025



- › PAT labellisé par le MAA : Labellisation Niveau 2
- › Date de labellisation : 2025

Territoire

Caractéristiques et enjeux du territoire

Bourgogne-Franche-Comté

Côte-d'Or

Dijon Métropole (23 communes, environ 260 000 habitants) est porteur du Projet Alimentaire Territorial ProDij « Mieux manger, mieux produire pour mieux vivre ».

Le territoire se caractérise par une population urbaine, dense (1057 hab/km²) en croissance continue et maîtrisée. Les besoins alimentaires de la population devraient croître de 18,5% d'ici 2050, à régime alimentaire équivalent. Ce PAT urbain est résolument tourné vers la consommation des habitants et leur mieux vivre. La concertation citoyenne est un enjeu clef du PAT pour comprendre, accompagner et impliquer les consommateurs à travers les actions telles que le 'Living Lab', le label Mon produit Local Engagé, etc.

Les populations précaires représentent 20% des habitants. Le taux de pauvreté est supérieur à la moyenne régionale. 10 % de la population habite dans un des QPV dans lesquels la précarité alimentaire s'aggrave avec la hausse du taux de pauvreté. Les habitants en situation de précarité ont un accès restreint ou limité, inadéquat ou incertain à l'alimentation, et en particulier aux produits locaux. Le PAT agit sur ces sujets afin de réduire les inégalités alimentaires qui se traduisent par des inégalités de santé et entravent le « mieux vivre » de ces populations.

En matière de santé-nutrition, si les indicateurs de santé globale sont globalement favorables, le CLS montre que l'accent doit être mis sur certains publics cibles avec des problématiques bien identifiées (exemple : obésité pédiatrique, dénutrition des personnes âgées hospitalisées, etc.).

Les compétences et champs d'action de Dijon Métropole conduisent à travailler spécifiquement sur la restauration collective : sous l'impulsion notamment de la cuisine centrale de Dijon (8000 repas/jours, 1,2 millions de repas/an) qui conduit un certain nombre d'actions pour mieux manger à la cantine (approvisionnement durable, sensibilisation, gaspillage alimentaire, etc.), c'est l'ensemble de la restauration collective du territoire (communes, restauration d'entreprise, etc. soit 14,5 M de repas/an) qui peut être transformée, par essaimage des bonnes pratiques. La Légumerie, ouverte en 2023 par Dijon Métropole dans le cadre du PAT, a pour objectif d'atteindre 150t de vente en 2025, notamment en développant ses clients et approvisionner les cuisines du territoire en légumes et légumineuses 4è gamme issus du territoire.

La restauration commerciale est un secteur au cœur des enjeux de l'alimentation durable, et du rayonnement touristique et gastronomique de Dijon Métropole. Le territoire bénéficie d'une double labellisation Unesco à travers l'inscription au patrimoine mondial des Climats du vignoble de Bourgogne, incluant le secteur sauvegardé de Dijon, et celle au patrimoine culturel immatériel du « Repas gastronomique des Français ». Sa traduction touristique et culturelle est assurée par la « Cité internationale de la gastronomie et du vin » (CIVG). Ce projet donne une résonance mondiale aux filières d'excellence de Dijon et en fait une vitrine idéale de l'alimentation durable auprès des 3 Millions de touristes/an. La restauration commerciale représente ainsi 45 millions de repas par an et près de 28 000t de denrées alimentaires. Un groupe de restaurateurs engagés dans la réflexion Tables ProDijieuses travaillent sur les critères d'une restauration plus responsable. L'objectif est de déployer cette démarche auprès d'un plus grand nombre de restaurateurs : 6 gérants sur 10 ont mis en place ou ont l'intention de mettre en place des actions RSE pour améliorer l'impact social et environnemental de leur établissement.

15% des tonnages des produits consommés dans la métropole sont d'origine régionale, tous circuits confondus. La restauration à domicile (86% des repas des habitants), notamment via les grandes surfaces (80% du chiffre d'affaires alimentaire de la restauration à domicile), est un enjeu de poids pour le développement d'une consommation alimentaire plus saine, plus locale, plus durable, permettant le mieux vivre. Son territoire est caractérisé par un centre-ville dense dont l'objectif est la reconstruction de la ville sur elle-même afin de préserver les espaces naturels, agricoles et forestiers environnants. Le territoire est résolument urbain avec 34% de territoire artificialisé et 44% du territoire dédié à l'agriculture et à la viticulture (10 500 ha de SAU). La préservation du foncier agricole est un enjeu majeur au cœur de l'action de la Métropole (objectif de limiter l'urbanisation à 20 ha/an entre 2020 et 2030) associé à la connaissance de la qualité des sols pour protéger les terres à haut potentiel. Avec une prédominance des grandes cultures céréalières, les actions d'agriculture urbaine et périurbaine sont favorisées (maraîchage, jardins partagés, etc.) ainsi que les projets agroécologiques. Dijon Métropole s'est engagée depuis 2013 dans l'acquisition de terres et bâtiments agricoles sur le plateau de la Cras (200 ha aux portes de Dijon, initialement dédiés à l'habitat) et l'installation d'exploitants : viticulture, céréales, cassis de Dijon, moutarde de Bourgogne, arbres et arbustes fruitiers principalement. Le Jardin des Sciences, le projet « Ramifications » du QPV Fontaine d'Ouche labellisé Eco-Quartier et lauréat de l'AAP Quartier fertile de

l'ANRU complètent une politique d'agriculture urbaine et de biodiversité qui intéressent aussi les 20 ha de jardins familiaux et partagés. Le territoire ne peut être autonome du point de vue alimentaire : le taux de couverture des besoins alimentaires est très faible (5,4%). La région Bourgogne-Franche-Comté (3e région agricole de France avec des productions de qualité diversifiées) est dès lors l'échelle pertinente pour construire des filières d'approvisionnement saines et durables en capacité à nourrir l'ensemble des habitants de Dijon Métropole. Cette approche est confortée par la présence d'un écosystème alimentaire riche autour d'entreprises agro-alimentaires (27 sites agroalimentaires de plus de 20 salariés, 9000 emplois) et de l'enseignement-recherche, qui permet d'adopter des approches centrées sur l'innovation, la recherche-action ou la mise en place de nouvelles relations dans les filières. Cet écosystème de recherche et d'innovation est reconnu et structuré autour de plusieurs acteurs clés sur toute la chaîne de valeurs et impliqués dans le PAT-ProDij : 3000 chercheurs, enseignants et doctorants, recherche de pointe avec l'implantation sur son territoire de l'INRAe, du Centre des Sciences du Goût et de l'Alimentation, d'Agrosup, de l'Institut Universitaire de la Vigne et du Vin, du pôle de compétitivité Goût Nutrition Santé, du Vitagora, du Technopôle AgrOnov, etc.

Le PAT repose donc sur un écosystème alimentaire qui dépasse largement les frontières géographiques de la métropole, la concertation citoyenne, la synergie avec les politiques et projets portés par la métropole (Plan Climat et Biodiversité (PCAET), CLS, PLU, Net Zéro Cities, ainsi que de très nombreux labels et reconnaissance : APIcité, Dijon Ville Santé, Quartiers Fertiles, etc.) et avec les territoires voisins, notamment porteurs de PAT.

Chiffres clés du territoire



Contexte

257 193 habitants
23 communes
1 069,44 habitants/km²
240,49km² de communes
332,47 ha artificialisés



Caractéristiques socio-économiques

13.8% de taux de pauvreté
8,95% de chômage
22 160€ de revenu médian



Lutte contre la précarité alimentaire

36 association(s) luttant contre la précarité alimentaire
1,50 associations par 10 km²
0,14 associations par 1000 habitants



Organisation de l'espace agricole

8 019,07 hectares de SAU
33,34% de SAU
dont 12,04% de SAU en bio
dont 13,03% de légumineuses
dont 5,74% de prairies permanentes



Structures agricoles

108 exploitations

44 exploitations en bio



Enjeux environnementaux liés à l'agriculture

Taux de produits phytopharmaceutiques inférieur à 0,01 ug par litre d'eau

Taux de nitrates entre 10 mg et 25 mg par litre d'eau

373 219,99m³ d'eau utilisés pour l'irrigation en hausse de 9,12% depuis 5 ans

38,86 de haie/ha de SAU



Distribution

396 enseignes de distribution

dont 78 GMS (moyennes et grandes surfaces)



Transformation

2 231 emplois dans la transformation

+4,40% des emplois dans la transformation depuis 5 ans



Restauration collective

163 restaurants collectifs sur le territoire inscrits sur ma cantine
dont 90 restaurants collectifs qui ont fait leur télédéclaration sur ma cantine

Gouvernance

Porteurs du projet

- › **Dijon Métropole (Intercommunalité)**

Nom de l'instance de décision

Comité de Pilotage PAT-Prodig

Partenaires de l'instance de décision

Collectivités territoriales, État

- › **Dijon Métropole et ses communes, DRAAF, DREETS, DRARI**

Acteurs de la recherche et de l'enseignement

- › **Inrae BFC, Institut Agro Dijon**

Acteurs de la production agricole dont foncier

- › **Chambre d'agriculture 21**

Acteurs de la transformation agroalimentaire

- › **Chambre de Commerce et d'Industrie 21-71 ; Chambre des métiers et de l'Artisanat**

Acteurs de la restauration collective

- › **Communes, CHU, CROUS**

Représentants des consommateurs

- › **Conseil de Développement de Dijon Métropole**

Acteurs de la santé

- › **ARS (lien avec le CLS)**

Acteurs du social

- › **Pôle Economie Sociale 21**

Acteurs environnementaux

- › **DREAL ; Ademe**

Partenaires engagés dans la mise en oeuvre du PAT

Collectivités territoriales, État

- › **Communes**

Acteurs de la recherche et de l'enseignement

- › **Université Bourgogne Europe, INRAE BFC, INSTITUT AGRO DIJON, Ecole des Métiers, EPLFEA (Quétigny-Plombières)**

Acteurs de la production agricole dont foncier

- › **Chambre d'agriculture 21, GAB 21, Manger Bio BFC et bio BFC, Safer**

Acteurs de la transformation agroalimentaire

- › **40 entreprises du territoire, INTERBEV, INTERFEL, CNIEL**

Acteurs de la restauration collective

- › **Communes, CHU, Crous, Desie Restauration, SHCB, API, Cezam, Sogères, Région BFC, Département de la Côte d'Or d'Or**

Acteurs de la restauration commerciale

› 80 restaurants engagés, UMIH 21, Office du Tourisme

Acteurs de la distribution alimentaire

› Lidl, Comptoirs du bio, Intermarché, Groupe U, Pomona, Pro à Pro, Mutin Primeurs, Aloprodis....

Représentants des consommateurs

› UFC Que Choisir, DDEN, Codev, Jardins familiaux, Fédération AMAP

Acteurs de la santé

› CHU, VYV

Acteurs du social

› Banque Alimentaire, Restos du Coeur, Episourire, Epimut, Maisons d'Education Populaire, Opad

Acteurs environnementaux

› Ademe, Agence de l'eau RMC, Commissions locales de l'Eau, ATMO, Latitude 21, Alterre

Les objectifs stratégiques du projet

Objectif stratégique 1 - Mieux manger

A travers ProDij, il s'agit de développer l'accès pour tous les publics à une alimentation bonne pour la santé et l'environnement, quel que soit le lieu de consommation : à la cantine, au restaurant, à la maison. Le « mieux manger » doit en particulier s'implémenter auprès de publics vulnérables bien ciblés : les publics précaires, les étudiants, les personnes hospitalisées, les enfants, les personnes âgées. Pour assurer l'ancrage social de ces actions, le « mieux manger » s'appuie sur une forte participation citoyenne.

Objectif stratégique 2 - Mieux produire

En s'appuyant sur le riche écosystème métropolitain, ProDij ambitionne de produire des aliments de qualité, bons pour la santé et l'environnement et accélérer la transition agroécologique. Sur un terrain urbain, engagé à la limitation de l'artificialisation des terres, l'enjeu du mieux produire se situe à l'échelle des filières régionales et des industries agricoles et alimentaires partenaires engagés du PAT. La stratégie s'appuie sur l'innovation, l'incubation de projets en faveur d'une alimentation et d'une agriculture locale, saine et durable et l'accompagnement à la mutation des métiers de l'ensemble de la chaîne alimentaire.

Objectif stratégique 3 : Promouvoir et développer la coopération

Au service de la transition alimentaire sous l'impulsion et grâce à l'implication de Dijon Métropole, PAT-ProDij met en réseau les acteurs publics et privés de l'alimentation au sein du PAT avec les territoires voisins, le réseau régional Teradi, les réseaux nationaux. La stratégie s'appuie également sur la recherche-action, à la faveur d'un puissant écosystème de recherche innovation.

Les principales actions du PAT par axes thématiques

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Économie alimentaire	Autres actions relevant de l'économie alimentaire	A partir d'une approche de type cluster et grâce à la mobilisation de l'écosystème métropolitain au travers de Conventions Pluriannuelles d'Objectifs (CPO) incluant l'alimentation durable, soutenir l'innovation des entreprises participant à l'alimentation durable du territoire	Action programmée
	Organisation des filières	Poursuivre le développement de la légumerie de Dijon Métropole	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Culturel et gastronomie	Autres actions de mise en valeur du patrimoine alimentaire et gastronomique, et de tourisme	Faire rayonner le repas gastronomique des Français à travers la Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin?	Action en cours
	Valorisation des produits durables et locaux auprès des structures d'accueil du tourisme, restaurateurs et métiers de bouche	Les Tables ProDijieuses : sensibiliser et accompagner 80 restaurants à la labellisation éco-responsables?	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Éducation alimentaire	Actions d'éducation alimentaire à destination de la jeunesse	Mieux Manger dans la restauration collective : Promouvoir et développer le programme « Chouette Cantine » auprès des communes de la métropole	Action en cours
	Actions d'éducation alimentaire à destination des familles (Grand public - tous consommateurs)	Partager et diffuser la connaissance sur l'alimentation durable?	Action programmée
	Actions d'éducation alimentaire à destination des familles (Grand public - tous consommateurs)	Renforcer la participation citoyenne	Action programmée
	Autres actions d'éducation alimentaire	Conforter le projet Ramifications de « Quartiers fertiles »	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Nutrition et santé	Autres actions de nutrition santé	Promouvoir l'éducation nutritionnelle chez les enfants	Action en cours
	Autres actions de nutrition santé	Prévenir le surpoids et l'obésité pédiatrique	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Justice sociale	Actions d'accessibilité sociale	Soutenir et diffuser les actions de sensibilisation vers une alimentation durable à l'ensemble des structures d'aide alimentaire concernées?	Action en cours
	Actions de coordination entre les acteurs de la lutte contre la précarité alimentaire	Développer l'approvisionnement des structures de l'aide alimentaire en produits frais à partir de l'approvisionnement de la Banque Alimentaire?	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Environnement	Autres actions visant la résilience alimentaire	Imaginer des solutions d'accès à l'eau pour une agriculture durable en valorisant l'eau du réseau pluvial	Action programmée
	Autres actions visant la résilience alimentaire	Améliorer la connaissance des sols via le développement de Sols experts et Sols mutation, en vue de la protection et de leur restauration	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Restauration collective	Respect de la Loi Egalim : augmentation de l'approvisionnement en produits "durables" et de qualité	Soutenir l'atteinte des objectifs Egalim au sein des établissements présents sur le territoire de la métropole	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Urbanisme	Protection et mise en valeur des espaces agricoles	Soutenir et accompagner les projets d'agriculture urbaine durable?	Action en cours
	Protection et mise en valeur des espaces agricoles	Soutenir et accompagner la mutation des espaces notamment à travers le projet Terres nourricières?	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Gouvernance	Démocratie alimentaire	Organiser et accueillir à Dijon, la 4ème édition des Assises de la transition alimentaire en septembre 2026	Action programmée
	Groupes de concertation thématiques pérennes	Adapter et diffuser la charte d'engagements réciproques du Programme des ProDijieux en impliquant diverses communautés de consommateurs ?	Action programmée

Évaluation

Méthode(s) d'évaluation utilisée(s)

› Autre (champ libre)

L'évaluation du PAT 2 sera réalisée en interne de Dijon Métropole, par la mission spécifiquement dédiée à l'évaluation des politiques publiques (EPP). Dijon métropole, membre de la Société Française d'Evaluation (SFE), dispose en effet de compétences permettant la réalisation d'EPP dans le respect des grands principes de la Charte SFE (<https://www.sfe-asso.fr/evaluation/la-charte-de-levaluation/>). D'un point de vue méthodologique, la démarche menée s'appuiera sur des éléments structurants / fondamentaux, garantissant sa qualité?: la mobilisation et l'implication des acteurs parties prenantes, dans leur diversité?; l'appui sur des approches mixtes quantitatives et qualitatives et le croisement des sources de données?; un dimensionnement «réaliste?» pour garantir in fine l'élaboration de recommandations concrètes, réalistes et réalisables. Les détails de l'évaluation, en particulier son objet et le référentiel complet seront précisés ultérieurement, une fois les enjeux prioritaires et les moyens associés clairement définis. Nous nous saisissons des outils Teradi mis à disposition suite aux travaux menés dans le cadre de l'AMI «?Accompagnement à la mise en place d'un système de suivi-évaluation de son PAT?», auquel la Métropole de Dijon à candidater. Ces travaux se feront en lien avec l'Observatoire de la Transition Alimentaire. Dans le cadre du territoire d'innovation, le socle du projet d'observatoire est la mesure de l'évolution des comportements alimentaires des habitants (ou de certaines cibles?: enfants, étudiants, seniors, salariés d'entreprises, clients de la restauration commerciale) de 2020 à 2030. Dans le même temps et sur le même territoire de Dijon métropole nous prévoyons de mesurer l'évolution de de l'empreinte carbone de l'alimentation (PCAET) dans un partenariat avec le CNRS et l'évolution des indicateurs santé-alimentation (CLS) dans un partenariat avec INRAE-AgroParisTech (cohorte Nutrinet). Nous envisageons de lier l'évolution des comportements alimentaires à l'évolution de l'empreinte carbone de l'alimentation et de lier l'évolution des comportements alimentaires à l'évolution des indicateurs santé-alimentation. Nous recherchons aussi à produire des observations sur la décarbonation des activités liés à l'alimentation.

Coopération

Coopération inter-PAT

Oui

Tous les PAT de Côte d'Or PAT Auxois-Morvan (actions communes) Certains PAT de BFC en particulier Besançon RNPAT Terres en ville

Coopération interterritoriale

Non

PAT membre des réseaux

- › Teradi
- › Terres en Villes, Territoire d'innovation

Moyens financiers et humains

Dispositifs financiers mobilisés

- › Le Programme National pour l'Alimentation (PNA) et ses déclinaisons régionales
 - › Les aides de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe)
 - › Les aides de l'Agence de l'eau
 - › La politique européenne de cohésion et le FEDER-FSE
 - › Les programmes de coopération territoriale européenne
 - › Les aides des Régions
 - › Les aides des Départements
 - › Politique de la ville et contrat de ville
 - › Financements privés (mécénat, fondations, financement participatif et sponsoring, établissements financiers)
 - › Plan de relance
 - › Autres
- PIA 3 territoire d'innovation, quartier fertile (ANRU), AAP Mieux Manger Pour Tous.

Moyens humains

3 ETP

Coopération interterritoriale

Contact

Elise RENAUD

03 80 74 70 73

erenaud@ville-dijon.fr

Alimentation durable et la restauration municipale

Directrice

40 avenue du DrapeauCS 17510

21000 Dijon Métropole

Détail des sources

[Vous souhaitez comprendre le mode de calcul des données ? Consultez le vade mecum des indicateurs.](#)